



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

POINT INFORMATION

Rouen, le 15 juin 2021

Service Prévention Éducation aux Risques et
Gestion de Crise



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE****

Bureau Sécurité Routière et Transports
Exceptionnels

Modification gare de péage Pont de Normandie
Prévenir impérativement de votre passage pour les plus
de 5m de hauteur

Des travaux sont en cours à la gare de péage de Normandie

Les transports exceptionnels de **plus de 5 m de hauteur** :

- venant du Pont de Normandie vers port 1000-4000 (Port 2000)
- devant emprunter la Route de l'Estuaire d'est en ouest ou inversement

doivent impérativement prévenir le service technique de la CCI (06.82.88.14.18 ou par mail jberard@ponts.seine-estuaire.cci.fr) et la gendarmerie pour coordonner leurs passages.

Les passages seront possibles sur planification précise uniquement, du lundi au jeudi entre 9h00 et 16h00, le vendredi entre 9h00 et 15h00.

RAPPEL :

La circulation des transports exceptionnels doit être réalisée à faible allure et avec la plus grande prudence.

Cité administrative, 2, rue Saint-Sever

BP 76001, 76032 ROUEN Cedex

Tél : 02.35.58.53.59 – ou le 02.35.58.55.93

Mél : ddtm-speric-bsrte-te@seine-maritime.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-16h30 (du lundi au jeudi)

8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)